

# Onu : un nouveau document sur les droits indigènes

## Partage international n° [231](#) - Novembre 2007

L'Assemblée générale des Nations unies vient d'adopter une résolution en faveur de la reconnaissance des droits indigènes à l'autodétermination.

Tandis que cette Déclaration universelle des droits des peuples indigènes était signée par 143 membres, quatre pays ont voté contre cette résolution, à savoir les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Cette résolution statue que dans le monde, les 370 millions de personnes appartenant à des peuples indigènes ont droit non seulement à l'autodétermination, mais aussi de gérer leurs terres et leurs ressources. C'est ce dernier point qui semble être le point de friction pour les puissances qui ont mis leur veto.

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-Moon, a parlé d'un « *triomphe pour les peuples indigènes, dans le monde* », en notant que c'était un moment de réconciliation entre les Etats membres et les peuples indigènes.

Cette Déclaration met l'accent sur les droits des peuples indigènes à renforcer leurs institutions, leurs cultures et leurs traditions, et à poursuivre leur développement tout en préservant leurs besoins propres et leurs aspirations.

Jumanda Gakelebhone, Boschiman du Botswana, du peuple premier du Kalahari, qui travaille avec l'organisation non gouvernementale Survival International, a exprimé sa satisfaction et son espoir. « *Cela veut dire que les gouvernements ne peuvent plus nous traiter comme des citoyens de second ordre, et cela garantit aux peuples tribaux qu'ils ne seront plus chassés de leurs terres comme auparavant.* » Stephen Corry, directeur de Survival International déclare que la nouvelle résolution « *pose un repère selon lequel le traitement des peuples indigènes et tribaux peut être jugé, et nous espérons qu'elle ouvrira une nouvelle ère pendant laquelle la violation de leurs droits ne sera plus tolérée.* » Et il compare la Déclaration universelle des droits des peuples indigènes à la Déclaration universelle des droits de l'homme promulguée il y a une soixantaine d'années.

**Sources :** Star Tribune, Etats-Unis

**Thématiques :** [peuples et traditions](#), [politique](#)

**Rubrique :** [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)